

**Programme des normes
interprovinciales « Sceau-
rouge »**

Programme des normes interprovinciales

Présentation du programme

- Établi en 1958, adhésion du Québec en 1973
 - Principal moyen de reconnaissance de qualification dans les métiers réglementés inscrits au chapitre 7 de l'Accord sur le commerce intérieur
 - S'inscrit dans les principes de la libre circulation des biens, des services, des capitaux et de la main-d'œuvre auxquels souscrit le Québec.
-

Programme des normes interprovinciales

Présentation du programme

- Permet, sans examen provincial, l'exercice du métier dans toutes les provinces et territoires
- Critères d'admissibilité
 - **Certificat de qualification professionnelle provinciale**
 - **Selon les métiers, un nombre d'heure d'exercice récent du métier peut être exigé**
 - **Certaines provinces et territoire utilisent l'examen interprovincial pour décerner la qualification provinciale (programmes d'alternance travail-études)**

Programme des normes interprovinciales

Présentation du programme

- Géré par les provinces et les territoires via le Conseil canadien des directeurs d'apprentissage (CCDA)
 - **Comité des normes et examens interprovinciaux (CNEI) est responsable de l'aspect opérationnel du programme**
 - **Système informatisé de gestion des examens interprovinciaux (SIGEI)**
 - **Secrétariat assuré par Ressources humaines et développement des compétences Canada**

 - Accord multilatéral de partage de renseignements personnels
-

Programme des normes interprovinciales

Présentation du programme

☐ Répartition des responsabilités

- Chaque métier est sous la responsabilité d'une province ou d'un territoire pour:
 - ☐ L'élaboration de l'ANP
 - ☐ L'élaboration des examens
 - ☐ Le suivi

- 45 métiers
- Le Québec est porteur de dossier pour le métier de carreleur/carreleuse

Programme des normes interprovinciales

L'Analyse nationale de profession

□ Objectifs:

- Assurer l'inscription de toutes les tâches
- Déterminer les tâches et sous-tâches réalisées dans les provinces et territoires
- Déterminer les connaissances et habiletés
- Déterminer le tronc commun de l'examen

Programme des normes interprovinciales

L'analyse nationale de profession

□ Contenu

- Contexte d'exercice du métier et tendances
 - Blocs: activité distincte pertinente au métier
 - Tâches et sous-tâches
 - Connaissances et habilités
 - Matériel, outils et équipements
-

Programme des normes interprovinciales

L'analyse nationale de profession

Processus

- Atelier d'analyse à Ottawa et traduction de l'analyse
 - Révision initiale (provinces et territoires)
 - Validation pondération (provinces et les territoires)
 - Géré par le Secrétariat du Sceau Rouge
-

Programme des normes interprovinciales

L'analyse nationale de profession

Validation et pondération pour définir le tronc commun

- Une tâche doit être réalisée dans 70% des provinces et territoires
 - Une sous-tâche doit être réalisée dans 70% des provinces et territoires
 - Toutes les provinces ont un poids égal
 - Aucun critère de difficulté ou d'importance etc.
-

Programme des normes interprovinciales

Processus d'élaboration des examens

- Production du tableau de spécifications
 - **Nombre d'item et niveau de taxonomie par sous-tâche**
 - **Consultation des provinces et territoires**
 - Atelier d'élaboration d'items
 - Validation-Traduction des items
 - Élaboration de l'examen
 - Validation par les pairs
-

Programme des normes interprovinciales

Situation au Québec

Au Québec

- **27 métiers désignés**
- **Participation**
 - 2004 : 156**
 - Depuis avril 05: 258**
 - Taux réussite: 23%**
- **Tarifification: 50.\$**

Programme des normes interprovinciales

Développement

- **Au Québec**
 - Demandes de désignation pour 2 métiers**
 - Demande de développement du programme pour 1 nouveau métier**
 - Tarifification**
 - Désignation du secteur de l'automobile**
 - Participation accrue aux activités de développement pour l'ANP et les examens**
- **Pan canadien**
 - Nouveau métier: journalier en construction**
 - Mises à jour**
 - Recherche de nouveaux métiers**



 [Recommander cette page à un ami](#)

Métiers désignés Sceau rouge

[Accueil](#)>[Menu Principal](#)>[Métiers désignés Sceau rouge](#)

	NL	NS	PE	NB	QC	ON	MB	SK	AB	BC	NT	YT	NU
Boulangier-pâtissier/boulangère-pâtissière	✓	✓	✓	✓		✓	✓		✓	✓	✓	✓	
Briqueleur-maçon/briqueuse-maçonne	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	
Calorifugeur/calorifugeuse (chaleur et froid)	✓	✓	✓	✓	✓			✓	✓	✓	✓	✓	
Carreleur/carreleuse	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓			
Charpentier/charpentière	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
Chaudronnier/chaudronnière	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓			
Coiffeur/coiffeuse	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
Couvreur/couvreuse	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
Cuisinier/cuisinière	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
Débosselleur-peintre/débosselleuse-peintre	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
Ébéniste	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
Électricien industriel/électricienne industrielle	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓		✓	
Électricien/électricienne (construction)	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
Électromécanicien/électromécanicienne	✓	✓	✓	✓		✓			✓	✓	✓	✓	
Ferblantier/ferblantière	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
Finisseur/finisseuse de béton	✓	✓	✓	✓	✓			✓	✓	✓			
Latteur/latteuse (spécialiste de systèmes intérieurs)	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	
Machiniste	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
Mécanicien industriel/mécanicienne industrielle (de chantier)	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
Mécanicien/mécanicienne d'équipement lourd	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
Mécanicien/mécanicienne d'instruments industriels	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
Mécanicien/mécanicienne de brûleurs à mazout	✓	✓	✓	✓						✓	✓	✓	
Mécanicien/mécanicienne de camions et transport	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	
Mécanicien/mécanicienne de machinerie agricole	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓			
Mécanicien/mécanicienne de motocyclettes	✓	✓	✓	✓		✓			✓	✓			
Mécanicien/mécanicienne de réfrigération et d'air climatisé	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
Mécanicien/mécanicienne de véhicules automobiles	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
Mécanicien/mécanicienne en protection-incendie	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
Monteur-ajusteur/monteuse-ajusteuse de charpentes métalliques	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓			
Monteur/monteuse d'appareils de chauffage	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
Monteur/monteuse de charpentes en acier (généraliste)	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓			
Monteur/monteuse de lignes sous tension	✓	✓	✓	✓		✓		✓	✓	✓	✓	✓	
Opérateur/opératrice de grue automotrice	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
Outilleur-ajusteur/outilleuse-ajusteuse	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓				

Peintre d'automobiles	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Peintre et décorateur/décoratrice	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Plombier/plombière	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Poseur/poseuse de revêtements souples	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Préposé/préposée aux pièces	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Réparateur/réparatrice de remorques de camions	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Soudeur/soudeuse	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Technicien/technicienne d'entretien d'appareils électroménagers	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Technicien/technicienne de véhicules récréatifs	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Technicien/technicienne en électronique - Produits du consommateur	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Vitrier/vitrière	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les compagnons ont eu l'occasion pour la première fois en 1966 de passer l'examen en vue d'obtenir le Sceau rouge.

Date de dernière modification: 2004-09-29

Notes importantes